



**COMMISSIONS TECHNIQUES VOLLEY BALL LYCEE
2023-2024**

1- ACCUEIL et EMARGEMENT

Présents : Mesdames /Messieurs

Animateur	Etablissement
THOUVENIN Laurent	Lycée Diadème
GALLOT François (Section sportive)	Lycée Didadème
VERNIER Jean-Pierre	LP FAAA
NENA Tautuarii	Lycée Samuel RAAPOTO
SOUTISON Franck	LP Papara
BOUDET Damien	Lycée Pomare IV
DIGONNET Franck	Lycée Paul Gauguin
SENELONGE Herearii	Lycée St Joseph
LAILLE Moana	LP Mahina
GUION Tehiva	Don Bosco
PITOEFF Georges	Lycée La Mennais
? Jean-Luc	Fédération de volley-ball
SOMMERS Reihiti (ABSENT)	Lycée hôtelier de Tahiti
MARAETFAU Albert (ABSENT)	LP Taravao
Georges TURPIN (ABSENT)	Lycée sacré cœur de Taravao
CLAUDE Barbara ? (ABSENTE)	Lycée agricole de OPUNOHU

2- OUVERTURE DE LA COMMISSION PAR LE DELEGUE DE DISTRICT

Le secrétaire de séance a été désigné par l'USSP, ce sera le délégué du district qui animera, et prendra le secrétariat (LAILLE Moana).

Préambule : informations générales

- Le délégué de district Lycées rappelle un certain nombre de points :
 - ✓ Les élèves sont licenciés et couverts jusqu'au 15 septembre de l'année suivante.
 - ✓ La date limite pour les affiliations d'AS est fixée au 12 octobre 2023.
 - ✓ Le numéro de licence est immédiatement disponible à la prise de licence et sera exigé à toutes les compétitions USSP, la demande doit être faite avant 12H.
 - ✓ La catégorie Lycées est ouverte aux cadets de collèges.
 - ✓ La présentation d'un Jeune Officiel par équipe au responsable de salle est obligatoire sous peine de Forfait.
 - ✓ Pas de sur classement d'élèves minimales en catégorie Lycée.
 - ✓ Lors des déplacements les équipes doivent obligatoirement être accompagnées par un professeur ou un membre adulte agréé par le bureau de l'AS.
 - ✓ Rappel du rôle de responsable de salle : il accueille, coordonne les équipes, organise l'ordre des rencontres, récupère les feuilles d'engagement, les feuilles de matchs, et les fiches de participation, et les communique le soir même au délégué de district, et à l'USSP, plus précisément au directeur Adjoint : M VAHIRUA Faarahia.
 - ✓ La date limite d'engagement des équipes est fixée pour le mercredi **13 septembre 2023 au soir** (Délai de rigueur). Uniquement par mail au délégué de district : moanalaille.ddl@gmail.com

3- PRESENTATION DU BILAN 2022-2023

COMPETITION :

- **VOLLEY-BALL** : 8 journées + ½ finales + Finale de Polynésie avec une belle présence des îles.
Filles : 4 journées + 1/2 finales et finale
Garçons : 4 journées + 1/2 finales + Finale.
- **BEACH VOLLEY** : 3 journées : 2 après-midi de brassage, et 1 journée de finale.

SANTE / BIEN-ETRE :

- Tournoi amical à La Mennais pour 3 équipes (LHT, LPG, CLM) organisé par Georges PITOEFF du lycée La Mennais.
- Annulation du green volley.

RESPONSABILISATION :

- Formation JO district au sein des AS.
- Pas de journée de formation territoriale l'an dernier. Formation au sein des AS et validation lors de la dernière journée.

4- ORGANISATION DES JOURNEES

a) Recensement des as participantes (effectif élèves, équipes, animateurs d'as)

Etablissement	Animateur	Estimation			
		VBF	VBG	Beach VB F	Beach VB G
L. Diadème	THOUVENIN Laurent	1 ou 2	2	1 ?	1 ?
L. Diadème	GALLOT François	1SS	1SS	1SS	1SS
LSR	NENA Tautuarii	2	3	2 ?	3 ?
LP Mahina	LAILLE Moana	1	2 ou 3	2 ?	2 ?
L. Don Bosco	GUION Tehiva	1	1	1 ?	1 ?
L. Opunohu	CLAUDE Barbara	?	?	?	?
L. La Mennais	PITOEFF Georges	1	1	1 ?	1 ?
L. Pomare	BOUDET Damien	1	2	1 ?	2 ?
LP Faa'a	VERNIER Jean Pierre	2	2	2 ?	2 ?
LHT	SOMMERS Reihiti	?	?	?	?
LPG	DIGONET Franck	1	?	1 ?	?
LP St Jo	SENELONGE Herearii	X	2	X	2 ?
LP Taravao	MARATEFAU Albert	1	1	X	X
L.Sacré cœur	TURPIN Georges	?	?	X	X
LP Papara	SOUTISON Franck	1	2 ou 3	X	X

b) Recensement/Désignation des lieux de compétitions :

- Journée de volley :

Installation	Responsable de salle	Disponibilité
Gymnase Rossi	Laurent THOUVENIN	A partir de 13H30
Gymnase Fautaua	Thomas SLOWINSKI	Libre
Gymnase Henri Hiro	Michel SOAVE (garçon)/ Jean-Pierre (fille)	Possible sur quelques journées
Gymnase Gauguin	Franck DIGONNET (fille)	A partir de 13H30
CLM	Georges PITOEFF	Possible en fonction du badminton ?
Gymnase POMARE	Damien BOUDET	1 journée possible 25/10/23
Salle bleu <small>(au-dessus du LHT)</small>	?	Demande à réaliser ?
Gymnase du LP Taravao	Franck SOUTISON	En fonction du badminton
Salle de sacré cœur	Georges TURPIN	Demande à réaliser ?

RAPPEL aux responsables de salle : Renvoyer les fiches : participation, engagement, et résultats.

Laurent préconise de renvoyer les documents en utilisant excel, pour faciliter le traitement des informations (copier/coller).

Il souligne également la nécessité de jouer uniquement en 1 seul set de 30 points.

Sachant que le nombre de points peut être ajustés en fonction du temps disponible.

- **Journée de Beach volley :**

Installation	Responsable	Disponibilité
Parc AORAI Tinihau	?	Installation à partir de 10H (4 collègues à convoquer).

c) Organisation générale des transports

Le délégué de district rappelle que les demandes de transport doivent être envoyées au délégué le mercredi soir.

A l'unanimité, les collègues souhaitent garder le même fonctionnement que les années précédentes. A savoir pour chaque journée se baser automatiquement sur les engagements, et le nombre d'élèves autorisés sur la feuille de match : 9+ 1 JO (qui peut être joueur) + 1 accompagnateur agréé ou Prof.

Les collègues s'engagent à prévenir rapidement l'USSP, la société NTCE, et le collègue responsable de salle en cas de forfait.

d) Présentation du calendrier des journées 2023-2024 par le référent d'activité en fonction du calendrier prévisionnel.

Le délégué propose de procéder au vote pour savoir quelle organisation les collègues souhaitent pour cette année : journée séparée fille/garçon, ou même journée pour les filles et les garçons sur la même installation ?

La majorité des collègues souhaitent garder le fonctionnement de l'an dernier, avec des journées séparées pour les filles, et les garçons **pour un meilleur suivi des équipes.**

Date	Compétition
4 octobre 2023	J1 VBG
25 octobre 2023	J1 VBF
22 novembre 2023	J2 VBG
6 décembre 2023	J2 VBF
31 janvier 2024	J3 VBG
14 février 2024	J3 VBF
6 mars 2024	Finales de Districts (Rossi : VBF/ Fautaua : VBG).
20 mars 2024	Finales de Polynésie (Fautaua : VBF et VBG)

Laurent THOUVENIN demande s'il est possible de rajouter une 4^{ème} journée de volley pour avoir plus de souplesse dans l'organisation du championnat.

Tehiva GUION souligne qu'il est dommage de réduire le nombre de journées **en volley, et beach volley**, alors que ce sont des activités qui fonctionnent bien, et qui intéressent beaucoup d'élèves.

Le délégué précise que ce sera l'USSP qui tranchera sur cette possibilité.

e) Rappel ou refonte du règlement (ordre des matchs, phase district, phase finale, qualifications, organisations...)

- *Dans le cas où l'équipe de la Section Sportive du Diadème arrive en tête à l'issue des phases de poule, elle ne joue pas les finales de district, et se retrouve directement qualifiée pour la finale de Polynésie. Il n'y a pas de titre de Champion Section sportive.*
- ✓ *Dans le cas où l'équipe de la section sportive du Diadème n'arrive pas en tête à l'issue des phases de poules elle est qualifiée pour les finales de District.*
- ✓ *Pour participer aux finales un joueur doit au moins avoir joué dans deux matchs préalables (une journée).*
- ✓ *Après deux matchs joués un joueur ne peut plus changer d'équipe*
- ✓ *En cas de forfait définitif ordonné d'une équipe avant les demi-finales les joueurs d'une équipe peuvent compléter les autres équipes de l'AS.*
- ✓ *La prise de licence est obligatoire.*
- ✓ *Les maillots d'AS sont obligatoires à chaque match.*
- ✓ *Après deux forfaits ponctuels une équipe est déclarée Forfait définitif. Les résultats des matchs joués préalablement contre cette équipe sont annulés et le classement général est réactualisé.*
- ✓ *Une équipe peut se présenter sur le terrain avec un joueur (euse) de moins que ne prévoit le règlement sans être disqualifiée. Cette possibilité n'est plus possible à partir des finales de district.*
- ✓ *A chaque journée la présentation des licences avec photos et tampon est obligatoire. La signature des licences par le chef d'établissement sera uniquement exigée pour les finales.*

Franck DIGONNET souligne qu'il y a toujours eu une bonne ambiance en volley ! Et qu'il ne se voit pas vérifier les licences des élèves à chaque journée en tant que responsable de salle.

Les autres responsables de salle sont d'accords, la vérification se fera uniquement lors des finales (Licence photo + signature + tampon).

Tehiva GUION demande si une signature et un tampon sur la page suffit, au lieu de faire signer toutes les licences une par une, par le ou la présidente de l'AS.

L'ensemble des collègues valident le fait qu'une signature par feuille suffit.

François GALLOT demande s'il peut faire jouer des joueurs de section sportive en équipe d'établissement ?

Les collègues acceptent sa demande, mais limitent la participation des élèves de section à 3 élèves maximum.

L'ensemble des collègues souhaitent garder la règle des années précédentes, à savoir ne pas laisser la possibilité de reconstituer ses équipes à chaque journée.

L'appartenance à une équipe se fera à partir du moment où l'élève aura joué 2 matchs avec la même équipe. Les nouveaux élèves pourront choisir leur équipe.

5- FORMATION ET CERTIFICATIONS DES JO

a) Formation intra-muros :

La certification Jeune Officiel niveau district se fera en interne dans les AS.

A partir de cette année, chaque professeur pourra valider sur le gestionnaire de licence les élèves JO district. Plus besoin d'envoyer la liste au délégué.

Les documents de formation sont sur le site de l'USSP (documents théoriques et QCM)

b) Réflexions sur la formation territoriale et sur la validation

Les collègues décident de programmer la journée de Formation Niveau territorial le 28 février 2024 à la salle Fautaua avec Jean Luc de la fédération (à confirmer).

4 élèves maximum par établissement (2 filles et 2 garçons).

6- ORGANISATION ET RECOMPENCES LORS DES JOURNEES

a) Etablir une liste (médailles, coupes, etc..)

Des Tee-shirts seront remis aux trois meilleures équipes des championnats Volley Ball, et Beach Volley Garçons et filles. Coupe ou médailles en plus si possible.

7- VOTE POUR LE REFERENT D'ACTIVITE

Le référent d'activité volley-ball lycée sera le délégué de district : LAILLE Moana.

8- QUESTIONS DIVERSES

Question de Georges PITOEFF : Participation des élèves de BTS aux compétitions ?

Les collègues décident d'autoriser les élèves de BTS à participer au championnat sans limite d'élève sur le terrain.

Franck DIGONNET souligne que ce sera à l'enseignant de veiller à la sécurité des joueurs en hésitant pas à sortir les élèves de BTS du terrain en fonction du rapport de force.

Damien BOUDET demande comment cela se passe en cas d'égalité entre 2 équipes ?

Le délégué rappelle ce qui est marqué dans le règlement en volley-ball :

ARTICLE 21 : DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX SPORTS COLLECTIFS

a) Décompte des points :

	Victoire	Nul	Défaite	Forfait
Volley-ball	3	x	1	0

b) Classements :

Les classements sont établis à partir des points attribués dans l'alinéa « a ». S'il y a des équipes ex æquo, la procédure suivante sera appliquée :

Si 2 ex æquo	1-Goal particulier	Average	2-Goal général	Average	3-Meilleure attaque	4-Tirage au sort
Si + de 2 ex æquo	1-Goal général	Average	2-Meilleure attaque	3-Tirage au sort		

Le délégué souligne que normalement les établissements qui n'étaient pas présents lors de la commission ne sont pas autorisés à participer aux championnats, mais il propose de voter pour savoir si les collègues autorisent tout de même leurs participations.

Personne s'oppose à la participation des établissements absents à la commission.

L'ordre du jour étant épuisé sans qu'aucune autre question ne soit abordée le Délégué de District Lycées clôt la réunion à 18H.

Moana LAILLE



Secrétaire de séance

François DHERBECOURT



Directeur USSP

